



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Septembre 2013: le taux de chômage reste stable à 4.9%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud demeure inchangé à la fin du mois de septembre 2013.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud s'élève à 18'492, soit 186 personnes de plus qu'à la fin du mois d'août (+1.0%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) augmente quant à lui de 419 personnes pour se fixer à 24'559 (+1.7%).

Au cours du mois de septembre 2013, les ORP vaudois ont inscrit 3201 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2786 dossiers, dont 1568 pour le motif de retour à l'emploi.

Par rapport au mois précédent, les chômeurs de 20 à 29 ans présentent la plus forte augmentation (+135 personnes), à l'inverse des moins de 20 ans qui voient leur nombre reculer (-126). Les plus importantes progressions d'effectifs s'observent dans les groupes de professions « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (+101) et « employés de maison, nettoyeurs de locaux » (+71). En revanche, les activités liées au commerce de gros et de détail connaissent les diminutions les plus significatives (-73).

Sur le plan régional, le district du Jura-Nord vaudois (4.6%) affiche une baisse de son taux de chômage par rapport au mois dernier (-0.1 point). Tous les autres districts présentent un taux de chômage stable ou en légère hausse (+0.1 point). Le district de Lausanne (+0.1 point) conserve le taux le plus élevé du canton (6.7%).

La diminution du nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) enregistrés auprès d'un ORP en tant que chômeurs se poursuit avec 2'501 personnes inscrites, en baisse de 45 en un mois (-1.8%) et de 95 en un an (-3.7%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.3%. En effet, le canton de Vaud rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB :
Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)